



## COMMUNIQUE

Nous vous avons informé par notre communiqué de presse semaine 39 (copie en pièce jointe) des escroqueries et fraudes dont peuvent être victime les entreprises.

La Direction Centrale de la Police Judiciaire avec laquelle le MEDEF national a signé un partenariat, nous informe de la nécessité **en cas de CYBER ATTAQUE d'agir très rapidement en informant téléphoniquement les autorités judiciaires.**

Il est nécessaire que celle-ci soit contactée **téléphoniquement** dans un délai maximal de 4 heures après la découverte de l'escroquerie.

Pour ce faire, la Direction Centre de la Police Judiciaire d'Avignon met à votre disposition le numéro de téléphone suivant :

**04.32.40.57.58**

N'attendez pas d'avoir déposé plainte pour informer téléphoniquement les autorités.

Cordialement,

Le Président

Jacques BRES